

Tempête Goretti. Le bilan à Saint-Nazaire

Le passage de la tempête n'a pas causé de dégâts cette nuit sur le territoire nazairien. Le plan communal de sauvegarde a été stoppé ce vendredi 9 janvier à 12h.

« L'épisode s'annonçait comme exceptionnel mais il a finalement été d'une intensité moins forte que prévue sur le territoire nazairien », se réjouit David Samzun, maire de Saint-Nazaire. « Aucun dégât important n'est à déplorer, les équipes municipales d'astreinte n'ont pas été sollicitées. Je les remercie pour la mise en place rapide et efficace de ce dispositif exceptionnel. Le service public était une nouvelle fois au rendez-vous ».

A noter que ce vendredi, il peut y avoir encore quelques coupures de courant localisées qui sont prises en charge par Enedis.

Et pour rappel : la Loire-Atlantique est désormais placée en vigilance jaune « vent violent » jusqu'à 18h et en vigilance jaune pour phénomène orages jusqu'à 20h ce vendredi 9 janvier.

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr